

## Attestation 6 %

Attestation relative à l'application du taux réduit de TVA de 6 % en ce qui concerne les travaux immobiliers se rapportant à des habitations privées en vertu des dispositions de l'A.R. n° 20 fixant les taux de TVA, tel que modifié par l'A.R. du 18 juillet 1986 et par l'A.R. du 20 octobre 1995 et des modifications de passage de 5 ans à 10 ans effective depuis le 1/1/2016

Le soussigné

Habitant

DÉCLARE

1. Que les travaux immobiliers effectués qui ont pour objet la transformation, la rénovation, la réhabilitation, l'amélioration, la restauration ou l'entretien, à l'exclusion du nettoyage, se rapportent à (\*)

- une habitation privée;
- la totalité d'un bien immobilier;
- la partie privée d'un bien immobilier à usage mixte.

2. Qu'il est le consommateur final (propriétaire, locataire, usufruitier).

3. Que le bâtiment en question est sis à (adresse)

.....  
.....  
.....

4. Que le bâtiment en question sera effectivement utilisé, soit exclusivement, soit principalement comme logement privé après l'exécution des travaux décrits ci-dessus.

5. Que le bâtiment en question a été occupé depuis plus de dix ans à partir du moment où la TVA est devenue exigible.

Fait le

..... à .....

Signature

(\*) Veuillez choisir une des trois alternatives.

